

L'ATTACHÉ DE PRESSE

ANNÉE 19, NO 1

LE VENDREDI 22 AVRIL 2022

LES CONGÉS MENSTRUELS, UN BESOIN NATUREL OU UN ENJEU SUPERFICIEL? PAR SOFIANE BAILLARGEON ET LÉANNE BOIVIN



Durant la matinée du jeudi 21 avril 2022, nous avons effectué une entrevue avec la marraine du projet de loi encadrant les congés pour douleurs menstruelles et une autre avec le porte-parole de l'opposition. Leurs réponses nous ont amenées à nous questionner sur la pertinence de ce projet de loi.

Lors de l'entrevue, la marraine, Ariane Fortin, a réussi à bien défendre son point de vue, même si à quelques moments, nos questions semblaient l'ébranler et la laisser perplexe. Il est certain qu'il reste des points sur lesquels son équipe ne s'était pas penchée, par exemple: « Allez-vous aider financièrement les employeurs qui vont perdre de l'argent en raison des personnes absentes? » Ce à quoi elle a répondu, d'une manière plutôt hésitante, que cette question était délicate. De plus, elle a mentionné qu'en effet, cela pourrait être difficile financièrement, plus précisément pour les petites entreprises ayant peu de revenus. Elle a rajouté que ce point était à revoir. En continuant, elle nous a également éclairées sur notre question « Sachant que le Québec est la province canadienne la plus frappée par la pénurie de main-d'oeuvre, trouvez-vous cela ingénieux d'enlever aux entreprises autant de main-d'oeuvre potentielle? » Malheureusement, à cette question d'actualité, M^{me} Fortin nous a informées d'une manière très vague que nous allions devoir apprendre à vivre avec cette pénurie et que ce congé serait comme un congé maladie.

Du côté du porte-parole de l'opposition, M. Joshua Dubrovsky a répondu à cette question d'une manière plus satisfaisante. Il explique qu'il faudrait rajouter quelques journées maladie au trois déjà disponibles,

pour tous. Le tout ferait également en sorte que les petites entreprises auraient moins de pertes financières à cause des absences mensuelles. Selon lui, le prix maximal des amendes est trop élevé et les sanctions sont trop sévères. Il a proposé une amende maximale de 3 000 \$ ainsi que le retrait de la sanction qui permet la suspension de l'immatriculation. Il souhaite rendre le tout plus raisonnable, en particulier pour les petites entreprises. M. Dubrovsky a émis l'hypothèse de permettre aux personnes concernées par cette loi de seulement utiliser une journée de leur banque de jour par mois. Son intention derrière cette proposition est d'éviter que certaines personnes profitent de la loi à des fins personnelles.

À la suite de ces rencontres, nous sommes curieuses de découvrir quelles seront les modifications effectuées sur ce projet et quelle sera l'entente finale. Si le projet de loi est adopté, quelles seront les répercussions dans la réalité au sein des entreprises?

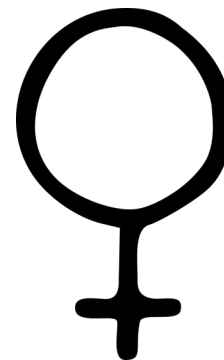


Image libre d'utilisation. Pixabay, 2022.

LES DANGERS DE LA CENSURE, UNE BOMBE À RETARDEMENT?

PAR MARIA ALBERGA ET ANASTASIA HUOT



De la composition des participants largement féminine à l'étude de projets de loi criant d'actualité, la 19^e législature du Parlement des jeunes constitue l'édition de bien des changements.

D'entrée de jeu, en ce qui concerne le projet de loi II visant l'instauration d'un programme sur les cultures autochtones, l'ambiguïté du concept de « programme » sème la confusion. Qu'est-ce qu'un programme? S'agirait-il d'un cours obligatoire, d'une activité parascolaire ou d'un profil?

Plusieurs faits en ce qui a trait aux Premières Nations demeurent méconnus de l'oeil du public, ce qui donne lieu à la circulation de stéréotypes non fondés et d'idées biaisées. Un cours tel que celui proposé par le projet de loi II permettant de transmettre des informations véridiques est de mise pour une société qui promet la diversité.

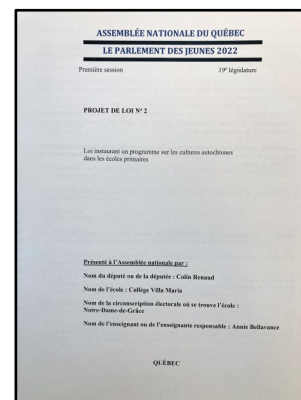
Le parrain affirme qu' « il faut semer la graine dans la tête des jeunes », une image vivace évoquant l'importance d'un tel projet de loi. Autrement dit, il faut fournir aux jeunes les ressources et l'encadrement nécessaires pour ouvrir leur conscience.

Malgré les réticences qui se présenteront, le défi qui se dresse à nous en tant que société est de bon augure. Avez-vous pris le temps de feuilleter les manuels d'histoire du secondaire récemment? Dernière heure: d'une part, le point de vue du colonisateur est préconisé et va au-delà du point de vue du colonisé, ce qui s'avère contre-informatif. D'autre part, l'espace alloué aux témoignages d'Autochtones est cantonné dans le bas des pages. Cela dit, les Autochtones sont les premiers conquérants de l'Amérique. Omettre de leur rendre hommage ne s'agirait-il pas d'effacer notre histoire? Or, notre histoire, et ce, dans son entièreté ne vaudrait-elle pas autant qu'un contrat ambitieux de niveau international? Comme la première ministre l'a si bien prononcé dans son discours d'ouverture, « Mais nos concitoyens et

citoyens autochtones ne sont pas des artefacts à étudier, ils sont des humains en chair et en os qui portent leur propre identité ». Continuons à encourager l'inclusivité et à être attentifs aux enjeux et à la culture très riche de ce peuple!

Dollard des Ormeaux, un véritable martyr ou un jeune ambitieux dépeint comme un martyr? Pocahontas, au caractère stéréotypé, est-il un film idéalisé pour les bonnes raisons? Or, l'utilisation de termes tels que « Sauvages » à l'égard des autochtones, et ce, sans fondement raisonnable, nous projette dans un cycle de recul. Dans la même veine, un exemple limpide que les nations autochtones sont victimes de discrimination est l'inaccessibilité à certains droits universels tels que l'accès à l'eau potable dans les réserves. Les pensionnats autochtones, une cicatrice qui demeurera permanente pour le peuple concerné, mais aussi pour le Canada, nécessite une prise de conscience. Tel que le porte-parole de l'opposition l'a énoncé, « les représentants peuvent parfois être politisés et peut-être pas représenter nécessairement la vue d'ensemble des autochtones ». Prière de nous assurer de dépeindre un portrait intégral de ces communautés actuelles, n'étant point des reliques du passé. Il est stimulant de constater que la relève avant-gardiste se prononce face à ces polémiques. Ne restons pas impassibles et soyons proactifs.

Comme dans un jeu de serpents et échelles, assurons-nous de faire des avancées et de ne pas débouler.



Projet de loi 2. Parlement des jeunes, 2022.

LES PSYCHOLOGUES, UNE SORTIE DE SECOURS POUR NOS ENFANTS

PAR SIMONE BOULIANNE



Depuis le début de la pandémie, une dégradation grave de la santé mentale des jeunes s'est abattue sur le Québec. L'aide psychologique est sans cesse en demande et, de plus en plus, dépasse l'accessibilité offerte à la communauté québécoise. C'est un sujet qui touche grandement les valeurs de M. Victor Marissal, le parrain d'un projet de loi axé sur l'aide psychologique que méritent les jeunes.

J'ai donc rencontré ce fameux Victor Marissal afin de le questionner sur ses intentions, ses valeurs et même ses critiques par rapport à son projet de loi. Donc, j'ai commencé par lui demander pourquoi ce sujet lui tenait à coeur. Dans la tête de Victor, c'est bien simple. Comme on s'en doute probablement, il a vu les conséquences, les changements que la pandémie a entraînés dans son entourage. Que ce soit dépressions, troubles anxieux, pensées suicidaires ou autres, il s'est senti interpellé. Il voulait aider. Nous sommes d'accord, son projet est idéal bien sûr, mais soyons réalistes, la pénurie importante de psychologues au Québec est un enjeu dans sa réalisation. C'est un des problèmes qu'amène Émilie Gélinas, la porte-parole de l'opposition. Le parrain du projet de loi est bien conscient de cette difficulté. Il rappelle donc le troisième amendement : « L'Ordre des psychologues du Québec, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, fait la promotion de l'intervention en milieu scolaire auprès des membres de son organisation ». De plus, on planifie une rémunération bonifiée de 15% par rapport au salaire initial à compter de la troisième année de service du psychologue en question. Son but étant d'attirer le maximum de psychologues. Finalement, M. Marissal est bien éveillé par rapport au fait que la taxe de 3% proposée pour financer son projet pourrait bien évidemment amener une baisse du taux de ventes des produits affectés par la taxe, soit toutes boissons alcoolisées, énergétiques et gazeuses.

Il explique par contre que même avec une chute des ventes, le Québec en bénéficierait malgré tout, puisque les produits visés sont, à la base, mauvais pour la santé et pour le développement de chaque consommateur.

D'un autre côté, M^{me} Gélinas décrit le projet comme irréaliste. Elle fait part de ses inquiétudes par rapport au temps qui serait beaucoup trop juste pour réaliser toutes les mesures planifiées dans le projet de loi. M^{me} Gélinas se prononce aussi sur la façon de financer le projet. Elle nous convainc qu'une taxe de 3% est une immense augmentation et ne fonctionnera donc jamais. Malgré toutes les failles qu'elle a évoquées durant mon entrevue avec elle, son but n'est pas de détruire le projet, simplement de l'améliorer. Selon elle, la santé mentale des jeunes est tout aussi importante qu'elle l'est pour M. Marissal, ce qui explique donc pourquoi elle veut que le projet de loi soit le meilleur possible. En fin de compte, les deux parlementaires ont d'excellents points. Il y a clairement un juste milieu qui pourra satisfaire à la fois le parrain et la porte-parole.

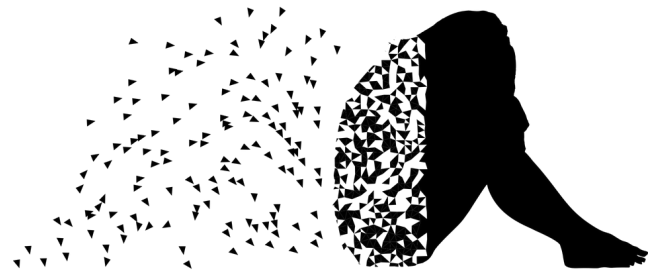


Image libre d'utilisation. Pixabay, 2022.

SAVOIR OUVRIR EN GRAND

PAR ÉMILE LAMARCHE



Alors que se tenait l'ouverture du Parlement des jeunes hier à l'Assemblée, nos députés ont su commencer avec force. Parmi ce que l'on retient, il y a entre autres les discours de la première ministre et de son vice-premier ministre, ainsi que les chefs des deux oppositions.

Les femmes et les nouvelles lois

La première ministre, Ema Fanghui Zhu, a ouvert les travaux du Parlement des jeunes à l'Assemblée nationale, avec son discours d'ouverture, après une année d'absence (*ai-je besoin de mentionner pourquoi?*). Elle a quand même rappelé que la pandémie avait énormément bafoué les droits de certaines communautés comme les femmes, par exemple : « quand la pandémie a commencé, quand on dit qu'un parent doit rester à la maison pour s'occuper des enfants, on pense à qui? Les femmes ». La pandémie n'aurait qu'ajouté des fardeaux de plus sur les épaules des mères. Cette dernière est d'ailleurs fort en accord avec le projet de loi sur les congés menstruels, l'un de ceux qui a été amené par son parti. Les chefs d'opposition ont pu aussi réagir sur ce projet en conférence de presse, notamment sur les sanctions posées. William Lemieux, chef de l'opposition officielle, a dit que même s'il comprenait le but de ces dernières, il trouvait trop élevée la pénalité de dix mille dollars, et proposerait de la descendre à cinq mille, pour aider les plus petites entreprises.

Une taxe de plus

Dans le troisième projet de loi sur l'aide psychologique dans les écoles, le moyen de financement s'est lui aussi immiscé dans la discussion. Nous avons pu entendre la première ministre, ainsi que le chef de l'opposition officielle. Madame Fanghui Zhu trouve que c'est une bonne idée de mettre une taxe sur des produits néfastes pour la santé, mais ne comprend pas pourquoi elle ne s'applique

pas à l'alcool et aux cigarettes, par exemple. De son côté, monsieur Lemieux pense qu'une taxe de trois pour cent est plutôt élevée, mais reste une excellente solution.

Le rêve d'un monde meilleur

Lors de son discours à l'Assemblée, le chef de la seconde opposition, M. Adam Chercoune, a déclaré une phrase plutôt évocatrice de son point de vue sur ce qu'il voudrait du gouvernement : « Ensemble, on peut s'assurer que la paix se répandra comme une pandémie ». Monsieur Chercoune a pu expliquer ce qu'il voulait faire pour contribuer à atteindre son objectif : « Si on met derrière que nous sommes de partis différents, d'ethnies différentes, de religions différentes, si l'on met ça derrière et qu'on se met tous ensemble avec nos volontés communes, on peut réussir à faire en sorte que la paix se répande comme une pandémie ».



Mme Ema Fanghui Zhu, première ministre. 2022.



M. William Lemieux, chef de l'opposition officielle. 2022.



M. Adam Chercoune, chef du deuxième groupe d'opposition. 2022.

ARRÊTONS D'IGNORER LES PLEURS DE LA PLANÈTE...

EN PASSANT PAR LES JEUNES

PAR LAUSANNE KO



Durant la 19^e législature du Parlement des jeunes, l'opposition officielle a proposé la motion suivante : « Que l'Assemblée du Parlement des jeunes appuie la mise en place d'un cours obligatoire de conscientisation à l'environnement pour les élèves de 6^e année du primaire. »

Cette motion présentée par la députée de Sherbrooke, Maria-Christina Kalliabetsos, sera débattue à la Salle de l'Assemblée nationale, après la publication de cet article. Les différents points de vue des intervenants n'ont donc pas pu être pris en compte.

Le réchauffement climatique n'est rien de nouveau. Ce problème date du 20^e siècle et a capté notre attention dans les dernières années. Ce danger mondial sera catastrophique si nous ne faisons rien. Comme il est mentionné dans la motion : il faut s'adresser à ceux qui représentent le futur, les jeunes. Ces derniers sont la génération de demain. En raison de notre manque de volonté, ce sont eux qui devront trouver des solutions. Les changements climatiques et l'environnement en général sont des sujets cruciaux pour les jeunes.

Aujourd'hui, on parle de plus en plus des problèmes environnementaux comme le réchauffement climatique et la pollution. Toutefois, il y a un manque d'action de notre part. Une des raisons majeures pour ce manque d'action est qu'on réalise que nous ne serons plus sur la planète lorsque le réchauffement climatique deviendra un véritable problème de tous les jours. Mais cela devient de moins en moins vrai avec les générations qui passent. Ainsi, c'est pour cela que cette motion s'applique aux jeunes du primaire, particulièrement aux élèves de 6^e année.

La raison pour laquelle les élèves de 6^e année du primaire sont ciblés par cette motion est parce qu'ils sont à l'âge idéal pour apprendre ce sujet. C'est l'âge parfait pour les sensibiliser parce qu'ils

sont assez matures pour comprendre l'importance des enjeux et assez jeunes pour faire une différence.

Dans les programmes scolaires, l'environnement et le réchauffement climatique sont des sujets abordés dans des cours de science. Toutefois, ils n'offrent pas des solutions concrètes que les jeunes pourraient appliquer de manière autonome.



Image libre d'utilisation. Pixabay, 2022.

PLUS FACILE À DIRE QU'À DEVENIR : ÊTRE FEMME EN POLITIQUE

PAR SOFIANE BAILLARGEON ET LÉANNE BOIVIN



Cela ne fait qu'environ un siècle que les femmes ont le droit de vote au Québec, toutefois elles sont encore en minorité dans le monde politique. C'est ce qui nous amène à nous questionner sur la vie d'une femme impliquée en politique.

En cet après-midi du jeudi 21 avril 2022, nous avons eu la chance de rencontrer la femme inspirante qu'est M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'Assemblée nationale. Nous avons pu l'interroger sur son parcours et son ressenti d'être une femme en politique au 21^e siècle.

L'entrevue a débuté avec la question : Pourquoi y-a-t-il peu de femmes impliquées dans le monde politique? M^{me} Soucy nous a expliqué que cela était dû au fait que les femmes ont eu le droit de s'impliquer dans la vie politique plusieurs siècles après les hommes. Elle nous a aussi mentionné que le côté rude et franc-parler de la politique pouvaient repousser les femmes qui auraient envie de se lancer dans ce domaine. Pour continuer, ces femmes peuvent être inquiètes des répercussions négatives que ce travail génère, telles que de potentielles insultes sur elles et leurs familles sur les différents réseaux sociaux. De plus, certaines pourraient craindre de vivre ou de ressentir de la discrimination dans ce travail, même si M^{me} Soucy a mentionné que, personnellement, cela ne s'était jamais produit. Par contre, elle a souvent eu l'impression d'être moins prise au sérieux contrairement à ses collègues masculins.

Parmi nos questions, deux étaient centrées sur son parcours en politique. Ces questions cherchaient à savoir si elle regrettrait ou aurait fait quelque chose différemment au cours de ces années en poste, ainsi que les choses dont elle était la plus fière durant son parcours. Lorsqu'elle a été élue en 2014, M^{me} Soucy a exprimé le fait qu'elle aurait aimé davantage prendre sa place. La députée qui représente la circonscription de Saint-Hyacinthe nous a appris qu'elle était immensément fière d'avoir réussi à concilier son travail et sa famille, d'avoir tenu sa promesse de déménager dans sa circonscription et d'être arrivée à obtenir la confiance des élus et des ministres.

« Que diriez-vous à une adolescente qui voudrait se lancer en politique dans le futur? », lui a-t-on demandé. Elle nous a répondu avec conviction que cette jeune femme devrait suivre sa passion et qu'en 2022, ce monde lui était accessible sans problème. Elle a ajouté que c'était grâce aux femmes du passé qui avaient « défoncé le plafond de verre » que tout ceci était possible. Elle rappelle qu'elle a dû travailler très fort de manière persévérante pour se rendre où elle en est à ce jour. La vice-présidente de l'Assemblée nationale mentionne qu'il est primordial de bien s'entourer de personnes de confiance et qui nous complètent.

Cette rencontre nous a fait découvrir qu'aucune femme ne devrait s'empêcher de faire ce qu'elle désire. Si elle souhaite effectuer une carrière en politique, qu'elle le fasse! La société actuelle comprend toujours des inégalités, alors serez-vous la prochaine à les changer?



Entrevue avec la vice-présidente Mme Chantal Soucy. Parlement des jeunes, 2022.

VOX POP PAR MARIA ALBERGA ET ANASTASIA HUOT

Clairement. Si on regarde les dernières législatures, la place des femmes est de plus en plus grande dans notre législature. D'ailleurs, le cabinet ministériel de M. Legault est paritaire donc moitié femmes et moitié hommes et je crois que c'est un bon modèle représentatif pour les prochaines années. J'étais très fier quand j'ai ouvert le guide pédagogique de l'Assemblée nationale lorsque j'ai vu qu'il y avait 55 filles sur 79 participants.

Samuel Boutin, président

Je ne crois pas que ça sera représentatif, mais on peut constater qu'elles ont plus d'opportunités et c'est bien de s'orienter vers le progrès.

Alae El Fikehi, députée de Bourget

PENSEZ-VOUS QUE LA COMPOSITION FÉMININE DE CETTE SIMULATION EST REPRÉSENTATIVE DE LA FUTURE COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE? POURQUOI?



Image libre d'utilisation. Pixabay, 2022.

Je pense qu'aujourd'hui il faut laisser la place aux femmes, chaque personne a son moment de gloire et je pense qu'en 2022, la place des femmes devrait être là. Le fait que la première ministre de la simulation est une femme, j'ai été très content quand j'ai constaté ça. Quand je vois des exemples comme Pauline Marois, des gens qui ont marqué le Québec positivement, il en faut encore plus et j'espère qu'il y aura une parité.

Steven Bilodeau, vice-premier ministre

Je ne pense pas honnêtement que cela aura lieu. Ici, c'est une simulation, c'est-à-dire que ça rassemble des jeunes du secondaire et donc le processus pour se rendre ici a été très simple, comparativement au réel parcours d'une députée. Les vraies députées pour se faire élire, pour naviguer dans ce processus en tant que femme est difficile, ce qui fait que même s'il y a beaucoup de femmes qui s'y intéressent en politique, elles vont être moins représentées à cause de ces obstacles-là.

Juliette Tourangeau, députée de Maskinongé

Je ne pense pas que c'est représentatif pour le futur, mais je pense qu'il y a du progrès et que ceci démontre qu'on est sur le bon chemin pour arriver à un point où c'est égalitaire.

Joshua Dubrovsky, député de Viau, porte-parole pour le projet de loi 1

Je pense qu'il y a beaucoup d'initiatives pour motiver les jeunes filles, mais il en faut encore plus. Il faut des bourses, il faut des initiatives pour les encourager, mais je pense qu'à un moment donné ça va représenter le futur Parlement.

Colin Renaud, parrain du projet de loi 2

NOTRE GÉNÉRATION FUTURE, UNE PART ESSENTIELLE À NOTRE SPHÈRE POLITIQUE PAR SIMONE BOULIANNE ET LAUSANNE KO



Ce n'est pas un secret, de nos jours, les jeunes démontrent très peu d'intérêt pour la sphère politique. C'est quelque chose que nous pouvons observer de plus en plus chaque année. Selon moi, il n'y a personne à pointer du doigt. Que ce soit les jeunes ou les plus âgés, la faute se partage et le blâme ne sera donc jamais complètement visé vers un groupe plus qu'un autre.

Il est vrai qu'il y a un manque d'intérêt des deux côtés. Pour nous, les jeunes, il est vrai qu'il est beaucoup plus difficile de se sentir interpellés par la politique lorsque celle-ci est souvent basée sur des décisions d'hommes blancs et riches d'un certain âge. En effet, des études prouvent que n'importe qui, peu importe l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, etc., est souvent beaucoup plus attiré vers des groupes partageant les mêmes idées, habiletés, passions et autres qu'eux. Puisque notre société évolue, grandit et change sans cesse, les façons de penser varient selon les groupes d'âge. Ceci est un phénomène complètement normal, il est impossible de l'éviter, mais malheureusement, c'est celui-ci qui amène les frictions et les malentendus entre les groupes. Ce sont ces désaccords qui séparent nos deux classes. Les plus jeunes se sentent incompris, négligés et donc n'ont pas le sentiment d'être pris au sérieux. D'un autre côté, les plus âgés

ne ressentent pas le respect que leur « doivent » les jeunes. Il est donc beaucoup plus difficile de fusionner deux groupes quand, à la base, les deux clans ne sentent aucun respect l'un vis-à-vis l'autre.

Malgré tout, le problème ne se présente pas sans quelques solutions. Un exemple de ces dernières serait d'augmenter les connaissances entourant la politique. La faible compréhension de ces notions est une des raisons primordiales du manque de jeunes dans le cercle politique. Pour élever la quantité d'information, de notions connues par les individus mentionnés auparavant, il faudrait incorporer des renseignements dans les leçons à l'école. Par exemple, dans un cours d'histoire, on apprend opportunément des rôles politiques assignés aux personnalités importantes dans l'histoire. Par contre, on n'aborde pas le sujet en profondeur. Aucune information par rapport à leurs postes ni au déroulement en Chambre ne nous est fournie. Enseigner aux jeunes des processus démocratiques en creusant plus loin les aiderait à acquérir de nouvelles aptitudes politiques. Cela pourrait donner l'idée aux jeunes d'aller en politique dans leur futur.

Une autre approche possible pour faciliter le tout serait d'introduire de nouvelles façons d'obtenir de l'expérience pour se sentir plus compétent à un jeune âge. Pour accomplir une telle solution, il faudrait réaliser des activités avec des écoles ou encore avec des programmes. Celles-ci

pourraient permettre de vivre une ou des expériences dans les fonctions de personnalités politiques comme nous l'a permis le Parlement des jeunes. Ces simulations supportent l'apprentissage de la matière. Sur un autre niveau par contre!

En conclusion, il est essentiel d'avoir des jeunes en politique étant donné qu'ils représentent les générations à venir. Ils permettent d'ailleurs aux jeunes citoyens de s'identifier aux représentants pour s'y intéresser à leur tour.



Image libre d'utilisation. Pixabay, 2022.

LE DICTIONNAIRE POLITIQUE

PAR ÉMILE LAMARCHE



Image libre d'utilisation. Pixabay, 2022.

Durant les séances de travail du Parlement des jeunes, plusieurs députés ont réussi à réinventer la langue française. Alors voici le guide des meilleures expressions pour mieux comprendre les discours de ces derniers.

Changelon

Lors de la prise de parole de la députée de Soulanges, Marie Dervieux, elle voulait parler qu'après le secondaire, l'école était payante. On pouvait sentir que le sujet lui tenait à cœur et que selon elle, elle veut agir tellement rapidement que nous sommes rendus à créer des mots-valises. Il faut le dire, c'est un cas de « tourgence ».

Monsieur le député Robert Baldwin

Et oui, selon la vice-présidente, Audrey Turcotte Miao, 164 ans après sa mort, le premier premier ministre de l'Ouest du Canada aurait pu intervenir sur le projet de loi 2, remplaçant William Lemieux pour son allocution. Il serait sûrement judicieux à l'avenir à consulter davantage d'anciens personnages historiques (n'est-ce pas Jean Lesage).

Monsieur le présidente

Alexis Roy-Letarte n'avait sûrement pas remarqué, comme plusieurs membres de l'Assemblée, que le président et la vice-présidente ont échangé de place. C'est ce qui lui a permis de créer une nouvelle expression à l'ouverture de son discours qui fera grincer des dents tous les enseignants de français.

Guarda-guéri

Action qui, selon le député de Notre-Dame-de-Grâce, Ella-Rose Coderre, est très importante pour que le programme sur les cultures autochtones fonctionne. Ce sont clairement deux qualités qui mises ensemble, deviennent une super qualité. Il faut bien sûr faire tout son possible, c'est pourquoi il serait aussi avantageux de protec-soigner et de surveill-rétablir.

L'heure des poèmes

Heure à ajouter à vos agendas, d'après Colin Renaud de Chambly. 15 heures et 10 minutes est l'heure officielle pour lire un poème. Peut-être que cela pourrait devenir une tradition. Imaginez arrêter toutes les disputes à l'Assemblée à 15 h 10 pour lire du Nelligan, ça pourrait détendre les hostilités, et la neige commencerait à neiger.

Monsieur madame la présidente

Belle tentative de la part de Clara Tremblay pour ne pas « misgender » le chef de l'Assemblée. Ou alors, elle essayait peut-être de faire référence à ces très populaires livres pour enfant sur les émotions. En tout cas, nous avons pu voir après une « Madame surprise ». Où elle parlait sûrement de ce fameux homme politique du prénom Madame et nom de famille La Présidente.

VOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES

Simone Boulianne

Émile Lamarche

Léanne Boivin

Sofiane Baillargeon

Maria Alberga

Lausanne Ko

Anastasia Huot



Équipe des journalistes. Parlement des jeunes. 2022.